



DISTRICT DU LOT ET GARONNE DE FOOTBALL	PROCES VERBAL N° 1	COMMISSION DES DELEGUES REUNION DU 22 / 09 / 2023	Page 1/2
---	--------------------------------------	--	----------

STAGE DE RENTRÉE SAISON 2023 / 2024

Lieu : club de Tonneins

19h30 : accueil

19h45 : ouverture du stage par le président de la commission qui remercie les délégués de leur assiduité, ainsi que le club de Tonneins à travers son président pour le prêt de la salle.

Présents : Mmes TOUSSAINT et SCHRODER (candidate), MM. BARA, JAUBERT, LENZY et PAILLAT,

Invités : M. François DAUNIS, président du FC Tonneins, qui assiste en partie à la réunion et M. Sylvain MICHELET, président du district, excusé car rentré tardivement d'une réunion à Brive.

Nous déplorons à ce jour les démissions de David BRIVOIZAC (différent avec la commission régionale des délégués) ainsi que de Benjamin SEILLIER (raisons personnelles)

Il est demandé à chaque délégué d'essayer de prendre contact avec de potentiels candidats ou candidates lors de leurs missions.

Une recrue devrait nous rejoindre début janvier, après formation : M. Jérémy CAZEMAJOU

Fonctionnement : bureau de la commission

- Président Henri JAUBERT
- Vice président non pourvu
- Secrétaire Michel BARA

Chaque délégué signe la charte du coopté, puis remplit la demande de licence « ayant droit » pour ceux qui ne sont pas licenciés dans un club (Laurent LENZY) ce qui est une obligation par rapport aux statuts de la FFF.

Désignations :

Elles seront effectuées par le président ; il est demandé à chacun d'indiquer :

- sa disponibilité 1 mois à l'avance,
- la possibilité d'être désigné le samedi et le dimanche,
- en indiquant les contraintes personnelles, qui seront prises en compte.

Badge délégué :

Chacun à reçu son accréditation, qui doit être portée dès l'arrivée au stade.

Mission de délégué :

Une attention particulière est portée sur la mission de délégué, afin d'avoir de la cohérence entre tous les délégués lors de leurs interventions.

A la suite de diverses questions, des réponses sont apportées sur la gestion des problèmes rencontrés.

Il est recommandé de noter toutes questions de clubs, qui seront transmises aux commissions compétentes habilitées à apporter les réponses adaptées.

A la suite de dysfonctionnements de la FMI, il est recommandé de prendre des photos des compositions des équipes et d'en informer les arbitres.

Le problème des désignations des délégués par rapport aux distances est abordé (en championnat et coupes), en vue de tenir compte des lieux d'habitation de chacun, de façon à rester cohérent par rapport à l'indemnité perçue et au temps passé en délégation.

Rapport de délégation :

Il subsiste pour certains des problèmes de mise en page (tabulation sur ordinateur).

Dans la rubrique observations diverses (voir canevas transmis), il est demandé d'être plus précis et explicite dans le rapport d'exclusion (voir exemple fourni) afin de faciliter la tâche des commissions concernées.

Bien relire son rapport et corriger si besoin, avant transmission au District et au président de la Commission des délégués.

Tour de table :

Des réponses sont apportées par le président ou le secrétaire aux diverses questions posées.

Séance levée à 21h30 ; collation en commun

Le président

Henri JAUBERT

Le secrétaire

Michel BARA

14 H début de la réunion

Présents : Mrs Brivoizac , Finance , Jaubert , Ramirez , Seillier ,Mme Toussaint ,

Excusés : Mrs Augey , Defossez , Martin , Paillat , Romero

Invité : Eric Bellandi président de la CDA que l'on remercie d'avoir répondu à notre invitation

Le président accueille les délégués présents et les remercie de leur présence à une date inhabituelle , excuse ceux qui ne

Pouvaient se libérer et valide leurs absences , indique n'avoir pas eu d'autre possibilité en fonction de son agenda , les compétitions Reprenant dès le 8 Septembre , décline l'ordre du jour que chacun a reçu avec sa convocation

Tout d'abord présente la candidate retenue Madame Aurélie Toussaint à qui nous souhaitons est la bienvenue parmi nous

Informations sur les diverses compétitions couvertes championnat et coupes , inter districts suivant mise en place avec Dordogne-Périgord

Parole est donné au président de la CDA concernant divers points lors des rencontres , informations loi du jeu :

Rôle du délégué et de l'arbitre en ce qui concerne la FMI (qui fait quoi) importance pour le délégué de noter le mot de passe de l'arbitre , le délégué vérifie les informations arbitre et les rentrent si besoin avant validation par ce dernier, en fin de rencontre visualise et vérifie les informations rentrées en accord avec l'arbitre avant prise de connaissance par les clubs et signatures , clôture de la FMI par l'arbitre avant transmission par le club recevant dans le respect du temps indiqué par notre instance

En ce qui concerne les observateurs il est précisé par le président de la CDA qu'ils n'interviennent qu'après les formalités administratives de fin de match , leur temps imparti est de 15 à 20 minutes (respect envers les clubs ,joueurs et dirigeants)

Concernant le carton blanc seul l'arbitre est juge du temps 10' , ce n'est pas du ressort du délégué (pour rappel un joueur qui reçoit 2 Cartons blanc durant le match est exclu de la rencontre) lors du match il est acté que seul l'arbitre a le devoir d'effectuer les Changements , le délégué vérifie l'identité et numéro, prend note uniquement , un long débat président CDA et délégués s'instaure dans Un échange enrichissant et fructueux

Rapport du délégué aux instances : quelques points importants dans la rubrique observations diverses doivent être renseignés avec le plus grand soin (un modèle remis à chacun est explicité par le président) , pensez à vous mettre en situation de lecteur vis-à-vis des commissions qui auront à exploiter vos rapports , rappel du rôle et mission du délégué , convocation en commissions

Présentation par le président du nouveau badge en réalisation , remise du support et tour de cou aux présents

Comme chaque année les délégués paraphent la charte pour la saison , puis est remis à chacun la demande de licence ayant droit Obligatoire pour les membres des commissions et du comité directeur

Rappel important : suite à une blessure grave lors d'un match ,quelque soit la durée d'intervention des secours en première ou seconde

Mi temps , la rencontre devra avoir son temps de jeu effectif (noter minute de l'arrêt , le temps d'intervention des secours, celui de la reprise du jeu) la rencontre ne peut être arrêtée définitivement sous peine de match à rejouer

Aucune questions diverses , fin de réunion 17H00

Le secrétaire de séance

David BRIVOIZAC

Le président

Henri JAUBERT

